

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DE LA PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

Identificateur de produit

Nom du produit	PhenoCure Powder & PreMolds
Codes produit	20-3100-080, 20-3100-400, 20-3100-500, 20-3200-080, 20-3200-400, 20-3200-500, 20-3300-080, 20-3300-400, 20-3300-500, 20-3111-501, 20-3112-501, 20-3113-501, 20-10090, 20-3212-501, 20-3213-501, 20-331-501, 20-3313-501
Numéro de FDS	1346828_A
Autres moyens d'identification	
Synonymes	Aucun(e)

Utilisation recommandée du produit chimique et restrictions d'utilisation

Utilisation recommandée	Laboratory Use Only
Utilisations déconseillées	Aucune information disponible

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fabricant	Buehler
Adresse du fabricant	41 Waukegan Rd Lake Bluff, IL 60044 www.buehler.com
Numéro de téléphone	+1 847 295 6500
Adresse e-mail	custserv@buehler.com

Numéro d'appel d'urgence

Global Access Code: 334545	
Americas: +1 760 476 3962	Asia Pacific: +1 760 476 3960
Middle East/Africa: +1 760 476 3959	Europe: +1 760 476 3961

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification

Ce produit chimique est considéré comme dangereux selon la norme de communication des dangers (Hazard Communication Standard) 2012 de l'OSHA, États-Unis (29 CFR 1910.1200).

Corrosion cutanée/irritation cutanée	Catégorie 2
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 2
Sensibilisation cutanée	Catégorie 1
Mutagénicité sur les cellules germinales	Catégorie 2

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)

Catégorie 2

Éléments d'étiquetage SGH, y compris conseils de prudence**Instructions en cas d'urgence****Mention d'avertissement****Attention****Mentions de danger**

Provoque une irritation cutanée

Provoque une sévère irritation des yeux

Peut provoquer une allergie cutanée

Susceptible d'induire des anomalies génétiques

Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée

**Aspect** Noir Rouge Vert**État physique** Granuleux**Odeur** Phénolique**Conseils de prudence - Prévention**

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage

Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation

Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols

Conseils de prudence - Intervention

Aucun(e)

Yeux

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer

Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin

Peau

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon

En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin

Mentions de mise en garde - Stockage

Garder sous clef

Conseils de prudence - Élimination

Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets homologuée

Dangers sans autre classification (HNOC)

Sans objet

Autres informations

Aucune information disponible

Interaction avec d'autres produits chimiques

Aucune information disponible.

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Nom chimique	CAS-No	Percent	Secret industriel
Phenol-formaldehyde polymer	9003-35-4	30 - 60%	*
Mica	12001-26-2	10 - 20%	*
Coal, anthracite	8029-10-5	1 - 10%	*
Methenamine	100-97-0	1 - 10%	*
Carbon black	1333-86-4	1 - 10%	*
Talc	14807-96-6	1 - 10%	*
Kaolin	1332-58-7	1 - 10%	*
Graphite	7782-42-5	1 - 10%	*
Cellulose	9004-34-6	1 - 10%	*
Calcium hydroxide	1305-62-0	1 - 10%	*
Phenol	108-95-2	1 - 3.5%	*

*Le pourcentage exact (concentration) de la composition n'a pas été divulgué au titre du secret industriel

4. PREMIERS SECOURS

Premiers secours

Conseils généraux

Présenter cette fiche de données de sécurité au médecin responsable.

Contact oculaire

Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Maintenir l'œil grand ouvert pendant le rinçage. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Consulter un médecin si une irritation se développe et persiste. Ne pas frotter les zones touchées.

Contact avec la peau

Rincer immédiatement et abondamment à l'eau savonneuse pendant au moins 15 minutes. Peut provoquer une allergie cutanée. En cas d'irritation cutanée ou de réactions allergiques, consulter un médecin.

Inhalation

Transporter la victime à l'air frais. Consulter immédiatement un médecin en cas de symptômes.

Ingestion

Rincer immédiatement la bouche et boire beaucoup d'eau. Ne jamais faire ingérer quoi que ce soit à une personne inconsciente. NE PAS faire vomir. Consulter un médecin.

Protection individuelle du personnel de premiers secours

Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Porter des vêtements de protection individuelle (voir chapitre 8).

Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes et effets les plus importants

Sensation de brûlure. Démangeaisons. Éruptions cutanées. Urticaire.

Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Notes au médecin

Peut provoquer une sensibilisation chez les personnes sensibles. Traiter les symptômes.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction appropriés

Prendre des mesures d'extinction adaptées aux conditions locales et à l'environnement avoisinant.

Moyens d'extinction appropriés

PRUDENCE : l'utilisation d'un jet d'eau dans la lutte contre l'incendie peut s'avérer inefficace.

Dangers spécifiques dus au produit chimique

Le produit est ou contient un agent sensibilisant. Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

**Code incendie normalisé
(Uniform Fire Code)**

Sensibilisant : Solide

Données d'explosion

Sensibilité aux chocs mécaniques Aucun(e).

Sensibilité aux décharges statiques Aucun(e).

Équipement de protection et précautions pour les pompiers

Comme lors de tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome en mode de demande de pression, conforme aux normes MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et un équipement de protection intégral.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles

Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Mettre en place une ventilation adaptée. Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Évacuer le personnel vers des zones sûres.

Autres informations

Consulter les mesures de protection répertoriées dans les sections 7 et 8.

Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement

Endiguer la fuite ou le déversement si cela peut être fait sans danger.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de confinement

Endiguer la fuite ou le déversement si cela peut être fait sans danger.

Méthodes de nettoyage

Ramasser et transférer dans des récipients correctement étiquetés.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Manipulation Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Stockage Conserver les récipients bien fermés, au sec et dans un endroit frais et bien ventilé. Garder sous clé. Conserver hors de la portée des enfants.

Produits incompatibles Acides forts. Agents comburants forts. Bases fortes. Halogènes.

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

Directives pour l'exposition The following ingredients are the only ingredients of the product above the cut-off level (or level that contributes to the hazard classification of the mixture) which have an exposure limit applicable in the region for which this safety data sheet is intended or other recommended limit. At this time, the other relevant constituents have no known exposure limits from the sources listed here

Nom chimique	TLV ACGIH	OSHA PEL	NIOSH IDLH
Mica 12001-26-2	TWA: 3 mg/m ³	TWA: 20 mppcf (<1% crystalline silica) 3 mg/m ³ (vacated)	IDLH: 1500 mg/m ³ containing <1% quartz TWA: 3 mg/m ³ respirable dust
Coal, anthracite 8029-10-5	TWA: 0.4 mg/m ³ dust, respirable fraction	-	
Carbon black 1333-86-4	TWA: 3 mg/m ³ inhalable fraction	TWA: 3.5 mg/m ³ (vacated) TWA: 3.5 mg/m ³	IDLH: 1750 mg/m ³ TWA: 3.5 mg/m ³ TWA: 0.1 mg/m ³ Carbon black in presence of Polycyclic aromatic hydrocarbons PAH
Talc 14807-96-6	TWA: 2 mg/m ³	(vacated) TWA: 2 mg/m ³	IDLH: 1000 mg/m ³ containing no asbestos and <1% quartz TWA: 2 mg/m ³
Kaolin 1332-58-7	TWA: 2 mg/m ³ particulate matter containing no asbestos and <1% crystalline silica, respirable fraction	TWA: 15 mg/m ³ total dust TWA: 5 mg/m ³ respirable fraction (vacated) TWA: 10 mg/m ³ total dust (vacated) TWA: 5 mg/m ³ respirable fraction	TWA: 10 mg/m ³ total dust TWA: 5 mg/m ³ respirable dust
Graphite 7782-42-5	TWA: 2 mg/m ³ respirable particulate matter all forms except graphite fibers	TWA: 15 mg/m ³ total dust synthetic TWA: 5 mg/m ³ respirable fraction synthetic (vacated) TWA: 2.5 mg/m ³ respirable dust natural (vacated) TWA: 10 mg/m ³ total dust synthetic (vacated) TWA: 5 mg/m ³ respirable fraction synthetic TWA: 15 mppcf natural	IDLH: 1250 mg/m ³ TWA: 2.5 mg/m ³ respirable dust
Cellulose 9004-34-6	TWA: 10 mg/m ³	TWA: 15 mg/m ³ total dust TWA: 5 mg/m ³ respirable fraction (vacated) TWA: 15 mg/m ³ total dust	TWA: 10 mg/m ³ total dust TWA: 5 mg/m ³ respirable dust

		(vacated) TWA: 5 mg/m ³ respirable fraction	
Calcium hydroxide 1305-62-0	TWA: 5 mg/m ³	TWA: 15 mg/m ³ total dust TWA: 5 mg/m ³ respirable fraction (vacated) TWA: 5 mg/m ³ not in effect as a result of reconsideration	TWA: 5 mg/m ³
Phenol 108-95-2	TWA: 5 ppm S*	TWA: 5 ppm TWA: 19 mg/m ³ (vacated) TWA: 5 ppm (vacated) TWA: 19 mg/m ³ (vacated) S* S*	IDLH: 250 ppm Ceiling: 15.6 ppm 15 min Ceiling: 60 mg/m ³ 15 min TWA: 5 ppm TWA: 19 mg/m ³

ACGIH TLV: American Conference of Governmental Industrial Hygienists - Threshold Limit Value (Association américaine des hygiénistes industriels, États-Unis - Valeur limite d'exposition) OSHA PEL: Occupational Safety and Health Administration - Permissible Exposure Limits (Agence fédérale d'hygiène et de sécurité professionnelles du Département du travail des États-Unis - Valeurs limites d'exposition admissibles) NIOSH IDLH Immédiatement dangereux pour la santé ou la vie

Autres directives pour l'exposition Limites vacantes révoquées par décision de la Court of Appeals dans l'affaire opposant, aux États-Unis, AFL-CIO à l'OSHA, 965 F.2d 962 (11th Cir., 1992)

Contrôles techniques appropriés

Mesures techniques Douches
Rince-oeils
Systèmes de ventilation

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage En cas de probabilité d'éclaboussures :. Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux ou des lunettes étanches. Aucun exigé pour l'utilisation par les consommateurs.

Protection de la peau et du corps Porter des gants de protection et des vêtements de protection. Vêtements à manches longues. Gants imperméables.

Protection respiratoire En cas de dépassement des limites d'exposition ou en cas d'irritation, porter un dispositif de protection respiratoire homologué NIOSH/MSHA. Des respirateurs à adduction d'air en pression positive peuvent être nécessaires en cas de concentration atmosphérique élevée du contaminant. Un dispositif de protection respiratoire doit être fourni conformément aux réglementations locales en vigueur.

Mesures d'hygiène Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Porter des gants appropriés et un appareil de protection des yeux/du visage. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver les mains avant chaque pause et immédiatement après toute manipulation du produit.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Propriétés physiques et chimiques

État physique	Granuleux	Odeur	Phénolique
Aspect	Noir Rouge Vert	Odor Threshold	Aucune information disponible
Couleur	Aucune information disponible		

Propriété	Valeurs	Remarques Méthode
pH	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
Point de fusion / congélation	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
Point / intervalle d'ébullition	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
Point d'éclair	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)

Taux d'évaporation	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
Inflamabilité (solide, gaz)	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
Limites d'inflamabilité dans l'air		
Limite supérieure d'inflamabilité	Aucune donnée disponible	
Limite inférieure d'inflamabilité	Aucune donnée disponible	
Pression de vapeur	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
Densité de vapeur	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
Densité	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
Hydrosolubilité	Virtually insoluble	
Solubilité dans d'autres solvants	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
Coefficient de partage : n-octanol/eau	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
Température d'auto-inflamabilité	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
Température de décomposition	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
Viscosité cinématique	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
Viscosité dynamique	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
Propriétés explosives	Aucune donnée disponible	
Propriétés comburantes	Aucune donnée disponible	

Autres informations

Point de ramollissement	Aucune donnée disponible
VOC Content (%)	Sans objet
Granulométrie	Aucune donnée disponible
Distribution granulométrique	

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité

Aucune donnée disponible.

Stabilité chimique

Stable dans les conditions de stockage recommandées.

Possibilité de réactions dangereuses

Aucun(e) dans des conditions normales de transformation.

Conditions à éviter

Aucun(e) connu(e) d'après les informations fournies.

Matières incompatibles

Acides forts. Agents comburants forts. Bases fortes. Halogènes.

Produits dangereux résultant de la décomposition

Aucun(e) connu(e) d'après les informations fournies.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Informations sur les voies d'exposition probables

Informations sur le produit

Inhalation

Aucune donnée d'essai spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. Peut provoquer une irritation des voies respiratoires.

Contact oculaire

Aucune donnée d'essai spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. (d'après les composants). Peut entraîner rougeurs, démangeaisons et douleur. Provoque

une sévère irritation des yeux.

Contact avec la peau

Aucune donnée d'essai spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. Provoque une irritation cutanée. (d'après les composants). Le contact prolongé peut entraîner rougeurs et irritation.

Ingestion

Aucune donnée d'essai spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. En cas d'ingestion, peut provoquer une irritation des muqueuses. L'ingestion peut entraîner irritation gastro-intestinale, nausées, vomissements et diarrhée.

Informations sur les composants

Nom chimique	Oral LD50	Dermal LD50	CL50 par inhalation
Phenol-formaldehyde polymer 9003-35-4	> 5 g/kg (Rat)	> 2 g/kg (Rat)	-
Methenamine 100-97-0	= 9200 mg/kg (Rat)	-	-
Carbon black 1333-86-4	> 15400 mg/kg (Rat)	> 3 g/kg (Rabbit)	-
Cellulose 9004-34-6	> 5 g/kg (Rat)	> 2 g/kg (Rabbit)	> 5800 mg/m ³ (Rat) 4 h
Calcium hydroxide 1305-62-0	= 7340 mg/kg (Rat)	-	-
Phenol 108-95-2	= 317 mg/kg (Rat) = 340 mg/kg (Rat)	= 630 mg/kg (Rabbit)	= 316 mg/m ³ (Rat) 4 h

Informations sur les effets toxicologiques**Symptômes**

Érythème (rougeurs cutanées). Peut provoquer rougeur des yeux ou larmoiements. Démangeaisons. Éruptions cutanées. Urticaire.

Effets différés et immédiats, et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée**Sensibilisation**

Peut provoquer une sensibilisation chez les personnes sensibles. Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

Effets mutagènes

Aucune donnée n'est disponible pour ce produit. Contient un mutagène connu ou supposé.

Cancérogénicité

Le tableau ci-dessous précise si chacune des agences considérées a classé un ou plusieurs des composants comme cancérogènes.

Nom chimique	ACGIH	CIRC	NTP	OSHA
Carbon black 1333-86-4	A3	Group 2B		X
Talc 14807-96-6		Group 3 Group 2B		X
Phenol 108-95-2		Group 3		

ACGIH (Association américaine des hygiénistes industriels, États-Unis)

A3 - Cancérogène pour l'animal

CIRC (Centre international de recherche sur le cancer)

Groupe 2B - Cancérogène possible pour l'Homme

Groupe 3 - Inclassable quant à sa cancérogénicité pour l'homme

OSHA (Agence fédérale d'hygiène et de sécurité professionnelles du Département du travail des États-Unis)

X - Présent

Toxicité pour la reproduction

Aucune information disponible.

STOT - exposition unique

Aucune information disponible.

STOT - exposition répétée	Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. Based on classification criteria from the 2012 OSHA Hazard Communication Standard (29 CFR 1910.1200), this product has been determined to cause systemic target organ toxicity from chronic or repeated exposure. (STOT RE).
Toxicité chronique	Contient un mutagène connu ou supposé. Possibilité d'effets irréversibles. Contient un cancérigène connu ou supposé. Éviter toute exposition répétée. En cas d'exposition prolongée, peut provoquer des effets chroniques. Peut entraîner des effets indésirables sur la moelle osseuse et le système hématopoïétique. Peut entraîner des effets indésirables sur le foie. Le noir de carbone a été classé comme cancérigène possible pour l'homme (Groupe 2B) par inhalation par le Centre international de recherche sur le cancer (CIRC).
Effets sur certains organes cibles	Système respiratoire. Yeux. Peau. Peut affecter le matériel génétique des cellules germinales (spermatozoïdes et ovules). Tractus gastro-intestinal (GI). Système cardio-vasculaire (SCV). Rein. Foie. Poumons. Système lymphatique. Sang. Système cardio-vasculaire. Système digestif. Rate. Thymus. Système nerveux central (SNC). Vessie. Toxicité systémique.
Danger par aspiration	Aucune information disponible.

Mesures numériques de toxicité Informations sur le produit

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du SGH

ETAmél (voie orale)

2,930.00 mg/kg

ETAmél (voie cutanée)

19,091.00 mg/kg (ETA)

ETAmél (inhalation-gaz)

21,212.00 ppm (4 heures)

ETAmél (inhalation-poussières/brouillard)

15.18 mg/L

ETAmél (inhalation-vapeurs)

91.00 ETAmél

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

L'impact de ce produit sur l'environnement n'a pas été entièrement étudié.

Nom chimique	Toxique pour les algues	Toxique pour les poissons	Toxicité pour les micro-organismes	Daphnia magna (Puce d'eau)
Methenamine 100-97-0		96h LC50: 44600 - 55600 mg/L (Pimephales promelas)		48h EC50: 29868 - 43390 mg/L
Carbon black 1333-86-4				24h EC50: > 5600 mg/L
Talc 14807-96-6		96h LC50: > 100 g/L (Brachydanio rerio)		
Calcium hydroxide 1305-62-0		96h LC50: = 160 mg/L (Gambusia affinis)		
Phenol 108-95-2	96h EC50: = 46.42 mg/L (Pseudokirchneriella subcapitata) 96h EC50: 0.0188 - 0.1044 mg/L (Pseudokirchneriella subcapitata) 72h EC50: 187 - 279 mg/L (Desmodesmus subspicatus)	96h LC50: 11.9 - 50.5 mg/L (Pimephales promelas) 96h LC50: 20.5 - 25.6 mg/L (Pimephales promelas) 96h LC50: = 32 mg/L (Pimephales promelas) 96h LC50: 5.449 - 6.789 mg/L (Oncorhynchus mykiss) 96h LC50: 7.5 - 14 mg/L (Oncorhynchus mykiss) 96h LC50: 4.23 - 7.49 mg/L (Oncorhynchus mykiss) 96h LC50: 5.0 - 12.0 mg/L (Oncorhynchus mykiss) 96h LC50: 11.9 - 25.3 mg/L (Lepomis macrochirus) 96h LC50: = 11.5 mg/L (Lepomis macrochirus) 96h LC50: = 13.5 mg/L (Lepomis macrochirus) 96h LC50: 34.09 - 47.64 mg/L (Poecilia reticulata) 96h LC50: = 31 mg/L (Poecilia reticulata) 96h LC50: = 27.8 mg/L (Brachydanio rerio) 96h LC50: = 0.00175 mg/L (Cyprinus carpio) 96h LC50: 33.9 - 43.3 mg/L (Oryzias latipes) 96h LC50: 23.4 - 36.6 mg/L (Oryzias latipes)	EC50 21 - 36 mg/L 30 min EC50 = 23.28 mg/L 5 min EC50 = 25.61 mg/L 15 min EC50 = 28.8 mg/L 5 min EC50 = 31.6 mg/L 15 min	48h EC50: 4.24 - 10.7 mg/L 48h EC50: 10.2 - 15.5 mg/L

Persistence et dégradabilité

Aucune information disponible.

Bioaccumulation

Nom chimique	Log Pow
Phenol	1.5

108-95-2

Autres effets néfastes

Aucune information disponible.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION**Méthodes de traitement des déchets**

Méthodes d'élimination Éliminer le contenu et les récipients conformément aux réglementations locales.

Emballages contaminés Ne pas réutiliser les récipients vides.

Ce produit contient une ou plusieurs substances répertoriées comme déchets dangereux par l'État de Californie.

Nom chimique	California Hazardous Waste
Calcium hydroxide 1305-62-0	Corrosive

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

DOT, États-Unis
Nom d'expédition NON RÉGLEMENTÉ
Classe de danger NON REGULATED
 N/A

TMD NON RÉGLEMENTÉ

MEX NON RÉGLEMENTÉ

OACI NON RÉGLEMENTÉ

IATA
Nom d'expédition NON RÉGLEMENTÉ
 NON REGULATED

IMDG/IMO NON RÉGLEMENTÉ

RID NON RÉGLEMENTÉ

ADR NON RÉGLEMENTÉ

ADN NON RÉGLEMENTÉ

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES**Inventaires internationaux**

TSCA Est conforme
DSL Tous les composants sont répertoriés dans l'inventaire canadien DSL ou NDSL

TSCA - Loi des États-Unis sur le contrôle des substances toxiques, section 8(b), inventaire
DSL/NDSL - Liste canadienne des substances domestiques/Liste canadienne des substances non domestiques

Réglementations fédérales des États-Unis

SARA 313

Section 313 de l'article III de la Loi des États-Unis relative à la modification et la réautorisation du fonds spécial pour l'environnement de 1986 (Superfund Amendments and Reauthorization Act, SARA). Ce produit contient une ou plusieurs substances chimiques soumises aux conditions de déclaration de la Loi des États-Unis et du Titre 40 du Code des réglementations fédérales, Partie 372

Nom chimique	CAS-No	Percent	SARA 313 - Valeurs de seuil %
Phenol - 108-95-2	108-95-2	1 - 3.5%	1.0

Catégories de danger selon SARA**311/312, États-Unis**

Danger aigu pour la santé	Oui
Danger chronique pour la santé	Oui
Danger d'incendie	N°
Danger de dépressurisation soudaine	N°
Danger de réaction	N°

CWA (Clean Water Act, Loi sur la propreté de l'eau des États-Unis)

Ce produit contient les substances suivantes, qui sont des polluants réglementés selon la Loi des États-Unis sur la propreté de l'eau (40 CFR 122.21 et 40 CFR 122.42)

Nom chimique	CWA - Quantités à déclarer	CWA - Polluants toxiques	CWA - Polluants prioritaires	CWA - Substances dangereuses
Phenol 108-95-2	1000 lb	X	X	X

CERCLA

Cette matière telle que livrée contient une ou plusieurs substances réglementées au titre de substances dangereuses par la Loi de responsabilité environnementale et de réponse compensatoire exhaustive des États-Unis (CERCLA) (40 CFR 302)

Nom chimique	Quantités de substances dangereuses à déclarer	Quantités de substances extrêmement dangereuses à déclarer	RQ
Phenol 108-95-2	1000 lb	1000 lb	RQ 1000 lb final RQ RQ 454 kg final RQ

Réglementations étatiques des États-Unis**Proposition californienne 65**

This product contains the following Proposition 65 chemicals.

Nom chimique	Proposition californienne 65
Carbon black - 1333-86-4	Carcinogen

Législations de droit à l'information (Right-to-Know) des États des États-Unis

Nom chimique	New Jersey	Massachusetts	Pennsylvanie	Rhode Island	Illinois
Mica 12001-26-2	X	X	X		
Methenamine 100-97-0	X				
Carbon black 1333-86-4	X	X	X		X
Talc 14807-96-6	X	X	X		X
Kaolin 1332-58-7	X	X	X		
Graphite 7782-42-5	X	X	X		
Cellulose 9004-34-6	X	X	X	-	X
Calcium hydroxide	X	X	X		

1305-62-0					
Phenol 108-95-2	X	X	X	X	X

Réglemmentations internationales

Mexique

Valeurs limites d'exposition professionnelle nationales

Component	Carcinogen Status	Limites d'exposition
Mica 12001-26-2 (10 - 20%)		Mexico: TWA= 3 mg/m ³
Carbon black 1333-86-4 (1 - 10%)		Mexico: TWA 3.5 mg/m ³ Mexico: STEL 7 mg/m ³
Talc 14807-96-6 (1 - 10%)		Mexico: TWA= 2 mg/m ³
Kaolin 1332-58-7 (1 - 10%)		Mexico: TWA= 10 mg/m ³ Mexico: STEL= 20 mg/m ³
Graphite 7782-42-5 (1 - 10%)		Mexico: TWA= 2 mg/m ³
Cellulose 9004-34-6 (1 - 10%)		Mexico: TWA 10 mg/m ³ Mexico: STEL 20 mg/m ³
Calcium hydroxide 1305-62-0 (1 - 10%)		Mexico: TWA 5 mg/m ³
Phenol 108-95-2 (1 - 3.5%)		Mexico: TWA 5 ppm Mexico: TWA 19 mg/m ³ Mexico: STEL 10 ppm Mexico: STEL 38 mg/m ³

Mexique - Valeurs limites d'exposition professionnelle - Cancérogènes

CANADA

Classe de danger SIMDUT

Indéterminé(e)(s)

16. AUTRES INFORMATIONS

NFPA	Dangers pour la santé 2	Inflammabilité 0	Instabilité 0	Dangers physiques et chimiques -
HMIS	Dangers pour la santé 2 *	Inflammabilité 0	Danger physique 0	Protection individuelle X

Légende de l'astérisque Danger chronique * = Danger chronique pour la santé

Préparée par	Product Stewardship 23 British American Blvd. Latham, NY 12110 1-800-572-6501
Date d'émission	01-mars-2017
Date de révision	13-nov.-2017
Remarque sur la révision	Aucune information disponible

Avis de non-responsabilité

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont exactes dans l'état actuel de nos connaissances et de nos informations, à la date de publication. Ces informations ne sont fournies qu'à titre indicatif pour assurer la sécurité de la manipulation, de l'utilisation, de la transformation, du stockage, du transport, de l'élimination et de la mise sur le marché de la substance, et ne sauraient être considérées comme une garantie ou une assurance-qualité. Les informations ne concernent que la matière spécifiquement décrite, et sont susceptibles d'être non valables si la matière est employée en combinaison avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, à moins que le contraire ne soit précisé dans le texte



Le fournisseur identifié ci-après a généré la présente FDS à l'aide du modèle UL SDS. UL n'a pas testé, certifié ni approuvé la substance décrite dans la présente FDS, et toutes les informations de la présente FDS proviennent du fournisseur ou ont été reproduites de sources réglementaires publiques. UL ne fait aucune déclaration et n'accorde aucune garantie quant à l'exactitude ou l'exhaustivité des informations de la présente FDS et n'assume aucune responsabilité vis-à-vis de l'utilisation desdites informations ou de la substance décrite dans la présente FDS. La mise en page, l'aspect et le format de la présente FDS sont © 2014 UL LLC. Tous droits réservés.

Fin de la Fiche de données de sécurité